VOLUME VI. NNUMERO 27.

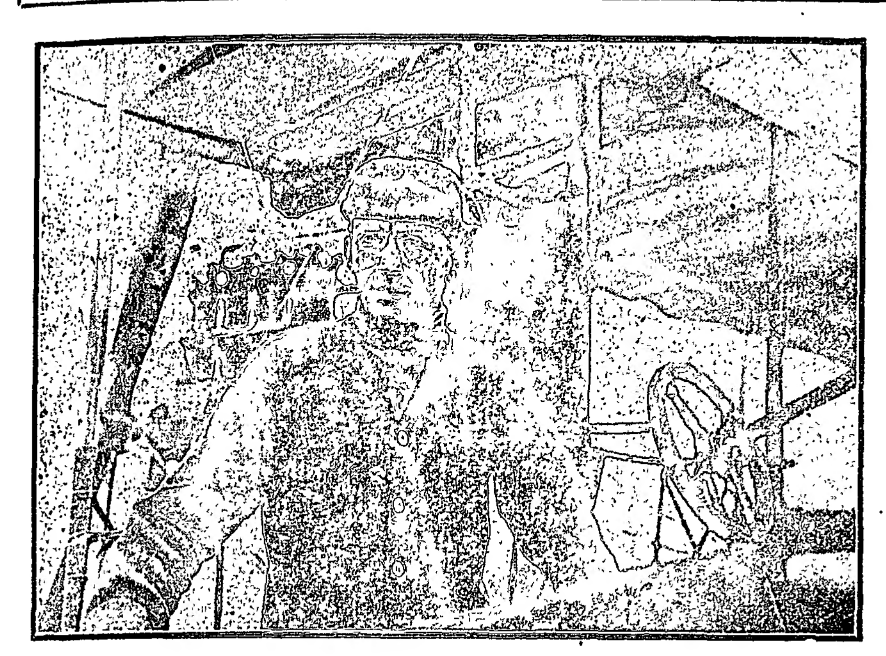
Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest", le plus ancien journal français à l'ouest de Winnipeg.

LE COURRIER DE L'OUEST

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest", le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEBDOMADAIRE. LE COURRIER DE L'OUEST, EDMONTON, 13 AVRIL, 1911. FONDE EN 1905.

L'AVIATION A EDMONTON



L'aviateur St-Henry à bord du biplan Curtis qu'il pilotera à Edmonton.

"Bob" St-Henry, l'aviateur américain qui doit donner aux habitants d'Edmonton le spectacle d'envolées à bord d'un biplan Curtis, les 28 et 29 mars prochain, est arrivé depuis lundi dernier dans notre ville.

En compagnie de son imprésario, M. St-Henry s'est mis immédiatement à la recherche d'un endroit propice où se tiendra notre premier "meeting" d'aviation.

Le parc de l'exposition sera vraisemblablement choisi.

Les envolées de Bob St-Henry, qui coïncideront avec le concours hippique de la fin du mois, promettent d'attirer une foule énorme de spectateurs dans notre ville.

Edmonton sera la première ville de l'Ouest canadien où de telle expériences d'aviation auront eu lieu.

TRIBUNE LIBRE

Nous recevons, avec prière d'insérer, la communication suivante de M. l'abbé Bérubé, curé de Vonda, Sask.:

A Monsieur le directeur du
Courrier de l'Ouest,
Edmonton.

Cher Monsieur:—

Si ce n'est déjà fait, voulez-vous reproduire dans votre prochain numéro les deux lettres ci-jointes, l'une de Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, l'autre de l'Hon. Alph. Turgeon, Procureur-Général de la Saskatchewan?

Archevêché de St-Boniface,
17 mars, 1910.

A Messieurs les curés du clergé régulier et séculier de la Saskatchewan, diosèce de St-Boniface, qui ont dans leur paroisse des écoles Franco-Anglaises.

Messieurs ou Rév. Pères:—

Je crois devoir vous envoyer une copie de la lettre que l'Hon. M. Turgeon, procureur-général à Régina, vient de m'adresser au sujet de l'enseignement du Français. Vous y constaterez que le Français n'est pas considéré comme une langue étrangère, et qu'il dépend de vos commissaires d'écoles de le faire enseigner, s'ils le veulent et aussi longtemps qu'ils le voudront. La restriction d'une demi heure ne concerne que les langues étrangères à l'anglais et au français. Tout ceci prouve que notre pays n'est pas seulement "An English speaking country", mais aussi "A French speaking country".

Veuillez croire, chers Messieurs ou chères Pères, à tout mon dévouement en N.-S. et M. I.,

ADELARD, O.M.I.,
Archevêque de St-Boniface.

Régina ,16 mars, 1910.

A Sa Grandeur Mgr. Langevin, O. M. I.
Archevêque de St-Boniface ,
St-Boniface, Man.

Monseigneur:—

J'ai reçu, il y a quelques jours, votre lettre du 11 mars, au sujet de l'enseignement du français dans les écoles de la Saskatchewan. Voici l'interprétation de la loi à ce sujet:

La Clause 136 de l'Ordonnance des Ecoles, se divise en deux parties bien distinctes: La première partie a trait à l'enseignement d'un cours élémentaire en Français. Cet enseignement est autorisé par les Syndics de l'arrondissement, et n'est pas sujet aux règlements du Département de l'Instruction Publique. Cet enseignement est donné ordinairement par l'instituteur de l'école.

La seconde partie de la clause, donne aux Syndics, le pouvoir d'employer une personne compétente pour enseigner une langue autre que la langue Anglaise. Cette personne compétente n'est pas l'instituteur ordinaire et cet enseignement ne peut être donné que conformément aux règlements du Département de l'Instruction Publique.

Je vous envoie par le même courrier ,avec quelques copies de l'Ordonnance des Ecoles en Français, une copie d'un des règlements du Département. Vous trouverez à la page 9, clause 10, de ces règlements ce qui concerne l'enseignement des langues étrangères. Cette clause 10 se rapporte entièrement à l'enseignement autorisé par la deuxième partie de la clause .136 de l'Ordonnance, mais elle n'a rien à faire avec la première partie, concernant l'enseignement d'un cours élémentaire en Français.

D'après les renseignements que vous me fournissez, les Inspecteurs ont confondu évidemment les deux parties de la Clause 136. Le département de l'Instruction Publique, a demandé à mon département une interprétation légale de la loi quia été donnée dans le sens de cette lettre. A l'avenir, avis sera donné aux Inspecteurs sur le sens et la portée de ces règlements.

Veuillez me croire, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

A. TURGEON.

J'ai ces lettres dans mes cartons depuis au-delà d'un an. J'hésitais à les rendre publiques de crainte d'ennuyer Monsieur Turgeon; mais maintenant que ces lettres ont été rendues publiques par l'un de vos confrères, il importe, dans l'intérêt de notre cause, de leur donner la plus grande publicité possible.

L'on remarquera, sans doute, que Mgr l'Archevêque de St. Boniface reconnait loyalement que l'interprétation que je donnais de l'article 136 des Ordonnances des Ecoles de la Saskatchewan et de l'Alberta, dans des lettres incriminées, qui ne sont peut-être pas encore oubliées, était la bonne. Les mots ou "français" (or "French") que j'intercalais, entre parenthèses dans la seconde partie, du dit article 136, rendait la chose parfaitement claire.

L'hon. Procureur-Général me permettra, sans doute, de lui faire remarquer que le premier article du dit article 136, porte "Il est loisible au bureau de tout arrondissement de faire donner l'enseignement d'un cours primaire en français, "To cause a premary course to be taught in the French language", et non pas élémentaire tel que l'on le trouve dans sa lettre. Or tout le monde sait que primaire, "premary" a un sens beaucoup plus étendu que élémentaire.

On voit par là ce que valent les jérémiades de ceux qui déplorent la condition effacée de l'enseignement du français dans nos écoles. S'ils se résignent bêtement à se mettre à la file des Galiciens et des Doukobors, c'est bien leur faute. La loi n'y est pour rién. La vérité c'est que nous pouvons mettre dans nos écoles le français absolument sur le même pied que l'anglais. Que faut-il pour cela? Le vouloir.

Il me sera permis d'ajouter que l'interprétation donnée par moi à l'article 133, relativement à l'article 137 qui traite de l'instruction religieuse, n'est pas moins certaine. Pour le comprendre il suffit de lire avec attention, les deux articles suscités. En effet l'article 133 déclare que l'école a lieu entre 9 hrs. A.M. et midi, puis entre 1:30 et 4hrs. p.m."Mais le bureau peut changer ou abréger les heures d'école en en recevant la permission du commissaire. Or cette permission ne se refuse pas. Ici l'ouverture officielle de l'école est fixée à 9:30 A.M. dans l'après-midi de 1 à 4 heures, en été, c'est-à-dire du premier mars au premier novembre, et de 1 à 3:30 heures en hiver, et nous ne sommes molestés par qui que ce soit. Mais nous ouvrons la classe à 9 heures A.M.,—ce qui nous donne une demi-heure libre pour l'enseignement des prières et du catéchisme à part et en sus de la demi-heure de l'après-midi. Qu'est-ce qui vous empêche compatriotes defaire pareillement?Allons, laissons de côté toute discussion oiseuse, travaillons avec unanimité à rendre l'enseignement de la religion et du français efficace dans nos écoles et le succès couronnera nos efforts.

Vous remerciant de votre hospitalité, je vous prie, monsieur le Rédacteur, de me croire votre dévoué,

A. P. BERUBE, P.P.
Vonda ,Sask., 10 avril, 1911.

UN NOUVEAU DIOCESE

MGR CHARLEBOIS S'ETABLIT DANS SA VILLE EPISCOPALE .

(Correspondance spéciale au "Courrier").

Le Pas, Sask., 8.—Mgr Charlebois, le nouvel évêque du diocèse de Keewatin a pris possession, hier, de son siège épiscopal.

Ce fut un vrai jour de fête pour les habitants du Pas. Jamais encore un événement de cette importance n'avait eu lieu dans notre petite ville.

L'année dernière, il n'y avait pas même un prêtre au Pas et aujourd'hui voici notre petite ville élevée à la dignité de ville épiscopale.Qu'on ne s'imagine cependant point que notre nouvel évêque a trouvé un palais pour le recevoir. L'évêché de Keewatin est une pauvre masure mesurant 14 pieds au carré et 7 pieds de haut. Les meubles consistent en deux bancs, une petite table, un poêle et quelques ustensiles pour la cuisine. La cathédrale ne le cède en rien au palais épiscopal. La chapelle promue au rang de cathédrale a été construite, il y a 16 ans, par Mgr Charlebois lui-même, lorsqu'il était missionnaire dans le district de Cumberland; la nouvelle cathédrale mesure 14 pieds de large sur 22 de long.

On pourra s'étonner que cette mission solitaire ait été choisie par le Saint-Siège comme évêché; ce n'est cependant pas la première fois qu'un prêtre y vient séjourner.

Il y a soixante ans un missionnaire était envoyé au Pas. Il y demeura pendant cinq mois consécutifs, accomplissant parmi les indiens, au prix de souffrances et de privations sans nombre son oeuvre évangélique.

Lorsqu'il revint l'année suivante pour un nouveau séjour, il fut tué traitreusement par les indiens. Depuis cette époque déjà lointaine cette mission fut régulièrement visitée par les missionnaires de la rivière Rouge qui s'en allaient rejoindre leur poste dans le nord.

A l'occasion de l'arrivée, dans sa ville épiscopale, de Mgr Charlebois, les catholiques du Pas lui présentèrent une touchante adresse de bienvenue.

La population de Pas s'est augmentée fortement, au cours des récentes années, par suite de la construction de la voie ferrée du Canadian Northern et par l'exploitation des ressources forestières abondantes dans la région.

Depuis que la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson est décidée, Le Pas, situé en un point important du tracé de la future ligne, attire fortement l'attention du public.

LE FLOT DES IMMIGRANTS.

Moose Jaw, 11.—Les immigrants arrivent en si grand nombre ici que l'on a dû convertir un patinoir en hôtel provisoire pour être en mesure de procurer un logement à tous les nouveaux venus.

Les semailles dans l'Ouest

Malgré qu'on signale depuis quelques jours une recrudescence générale du froid dans l'Ouest, les semailles sont commencées en divers endroits des prairies. Voici les diverses dépêches qui nous parviennent à ce sujet:

Brandon, 10.—Nous avons ici une véritable température printanière, ce qui provoque un renouveau d'activité à la campagne. De nombreux fermiers sont employés aujourd'hui aux labours et aux semailles.

Le sol de surface est quelque peu sec, mais il n'y a pas de vent et les semailles se font dans d'excellentes conditions.

Yorkton, Sask., 10.—Les semailles sont générales ici et la terre est en parfaite conditions pour recevoir la semence.

La surface ensemencée est considérablement plus grande que l'an dernier et de nombreuses charrues à vapeur ont été activement à l'oeuvre l'an dernier.

Régina, Sask, 10.—Ce district est quelque peu en retard sur les districts environnants pour les semailles. La terre est encore trop mouillée pour permettre les labours. La température est quelque peu froide depuis une semaine. On croit cependant que les semailles seront à peu près générales au début de la semaine prochaine.

Portage la Prairie, Man., 10.—Nous avons eu une violente tempête de vent hier. La toiture des tribunes du champ de course a été emportée. La température est beaucoup plus chaude aujourd'hui et les semailles commenceront vers la fin de la semaine dans les champs les plus secs.

Moose Jaw, 10.—Les semences ont commencé ce matin dans de favorables conditions. L'augmentation de la surface, en culture est de 10% sur l'an dernier. L'augmentation est beaucoup plus considérable dans le sud où des voies ferrées sont attendues pour cette année.

Saskatoon, Sask., 11.—Il y a peu de travail d'entrepris encore dans la région par suite des jours froids que nous avons actuellement. En quelques endroits les fermiers disquent le sol. Beaucoup de labours d'automne ont été faits de sorte qu'on ne croit pas que les semailles seront retardées. La forte chûte de neige de l'hiver donne de grandes espérances pour la récolte prochaine.

Indian Head, Sask., 11.—Les semailles sont commencées ici; la neige a complètement disparu et la terre sèche rapidement. A la fin de la semaine les travaux des champs battront leur plein.

Calgary, 11.—Les fermiers font de grands préparatifs pour la saison prochaine. Une étendue considérable de terre vierge sera défrichée et jamais encore les commandes de charrues à traction mécanique n'avaient été aussi importantes. Les marchands d'outils aratoires doivent demander télégraphiquement des machineries supplémentaires pour satisfaire leur clientèle.

Dans la région environnante d'Edmonton, les semailles et les labours ne sont encore commencés que d'une façon partielle. La neige a complètement disparu, mais une recrudescence légère de froid, signalée sur différents points de l'Ouest, retarde les travaux du dehors. On s'attend cependant à ce qu'au cours de la semaine prochaine les labours et les semailles battent leur plein.

ECHOS

L'intérêt que le *Courrier de l'Ouest* a porté à la question de la construction des voies ferrées dans la région sud de Moose Jaw et de Swift Current, où nos compatriotes sont établis en grand nombre, nous a valu les commentaires bienveillants d'un grand nombre de lecteurs.

Voici un passage d'une lettre, prise au hasard dans notre courrier, qui nous est adressée de Dollard, Sask.:

"C'est avec un vif plaisir que "j'ai lu dans vos derniers numé-"ros des articles relatifs à la "construction de notre fameuse et "presque légendaire ligne de Wey-"burn à Lethbridge. Comme j'ai "tout lieu de supposer que vous "continuerez à lutter en faveur "des intérêts des colons de langue "française de la Saskatchewan du "sud, par trop délaissés jusqu'à "présent, je tiens à venir vous ap-"porter le bien faible encourage-"ment d'un abonnement...

"Je me permets d'espérer que "beaucoup d'autres suivront mon "exemple et comprendront l'inté-"rêt vital qu'il y a pour eux à "soutenir par leurs abonnements "un organe susceptible de don-"ner de la publicité à leurs jus-"tes récriminations..."

PH. B.—

Dans toute l'étendue de l'Empire Britannique on se prépare à célébrer le 22 juin prochain, avec un brillant éclat, le couronnement du roi Georges V.

La date à laquelle aura lieu ce mémorable événement coïncidera presque avec l'anniversaire de la fête nationale canadienne-française.

Ce rapprochement des deux dates a inspiré à quelques-uns de nos compatriotes de l'Est l'idée de donner cette année un éclat inaccoutumé à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

Ce projet semble avoir rencontré l'approbation de tous ceux auxquels il a été soumis.

Nous attirons sur lui l'attention des cercles et associations St-Jean-Baptiste de Saskatchewan et d'Alberta.

Nous serons heureux de publier toutes les communications que l'on pourrait nous faire à ce sujet.

NOUVELLES REGIONALES

CLAYMORE, ALTA.

(De nos correspondants particuliers).

Lundi, en l'absence de M. Deberg, fermier à Claymore, sa fillette, Reine, âgée de 7 ans, était allé mener boire une jument. Elle eut la malheureuse idée de s'attacher la corde à la ceinture. Soudain la jument se mit à trotter et entraîna l'enfant qui, tombée à terre, fit ainsi plus de 200 verges, toujours cahotée et heurtant au passage un bosquet de saules. La mère accourut aux cris de sa fille aînée, et emporta l'enfant dans ses bras. On fit appeler immédiatement le Dr Smith, de Mannville, qui donna tous ses soins. L'accident n'eut heureusement pas de complications, quoique la fillette demeura 48 heures sans connaissance; elle est aujourd'hui presque remise sur pied.

VERMILION, ALTA.

Monkman, qui fut secrétaire de Riel ,en 1885, et dont a parlé le *Courrier de l'Ouest* dans un récent numéro, a été enterré à Vermilion. Etant catholique, il y a eu service à l'église du Saint Nom de Jésus. Il tenait le bureau de poste depuis 3 ans à Péguis, dans le 54-7, à 20 milles au nord de Vermilion.

Il était né en 1855 au Manitoba, et est mort d'asthme et de bronchite. Monkman laisse 5 fils et 2 filles.

Le printemps nous est enfin arrivé le 21 mars et avec lui le dégel. Aussi la neige nous quitte à grands pas, emportée un peu par le vent, un peu par le soleil; nous l'avions devant nos portes depuis 4 longs mois; c'était bien suffisant. Dans quelques jours, quand la terre sera réchauffée, l'on pourra songer aux labours et au cassage. Nous avons déjà vu des fermiers commencer à disquer; ceux-là sont vraiment des gens pressés. Peut-être pensent-ils aller à Londres, au Couronnement du Roi.

De nouveaux colons, M. et Mme Damase Potvin, de Roberval, Québec, viennent de prendre un homestead sur le 16 49-4. Nous leur souhaitons toutes les prospérités possibles.

Une des plus grandes ventes d'animaux vient d'avoir lieu chez M. Deltombe, à son ranch situé à 15 milles de Vermilion. Le tout s'est vendu à des prix très élevés; ainsi on a vu deux juments adjugées $530, des génisses de deux ans vendues $25. Il y avait en vente, croyons-nous, 75 chevaux et 100 bêtes à cornes. Tout porte à croire que ces hauts prix seront maintenus cette année, les chevaux étant rares et les jeunes bêtes très recherchées.

A son passage à Vermilion, le 8 août 1819, Sir Wilfrid Laurier avait été sollicité d'installer ici

(Suite à la page 6).

Deux cents Français en route pour l'Ouest

Montréal, 10, Spéciale.—Deux cents immigrants français, accompagnés de deux prêtres, ont débarqués avant-hier à Halifax et sont passés aujourd'hui à Montréal en route pour l'Ouest où ils vont s'établir sur des homesteads.

Ces colons n'ont aucun point de commun avec les immigrants que nous envoie l'Armée du Salut car on nous informe que ces nouveaux venus sont porteurs d'une somme totale de un million de francs qu'ils se proposent d'engager dans des opérations agricoles dans l'Ouest.

A travers le monde

(Revue brève des principaux événements de la semaine.)

M. Monis, président du conseil des ministres français, répondant à une interpélation relative à l'école laïque, a obtenu de la Chambre un vote de confiance de 373 voix contre 139.

—Le sénat français vient de rejeter la pétition des membres de la famille Naundorff, demandant que la qualité de citoyens français leur soit reconnue comme descendants de Louis XVII.

—La Chambre de Commerce de Paris vient de rejeter le projet d'une exposition universelle dans la capitale française pour 1920.

—Le chancelier allemand vient de déclarer, au cours d'une séance au Reichstag, que l'arbitrage et le désarmement universels sont des choses impossibles à réaliser. L'Angleterre, qui est la puissance la plus en faveur de l'arbitrage, augmente sans cesse sa flotte de guerre, a dit le chancelier. Ce fait est caractéristique.

—Le troisième tunnel d'Europe pour la longueur, le tunnel Loetshberg, (Suisse), vient d'être achevé. Ce tunnel mesure près de 10 milles; les travaux ont duré 5 ans, et coûté 20 millions de dollars, et 50 vies humaines.

—Ni l'empereur d'Allemagne, ni le président Fallières n'iront à Rome pour assister aux fêtes du cinquantenaire de l'Unité Italienne, ainsi qu'il avait été projeté tout d'abord.

—Lord Roberts, le généralisme de l'armée anglaise, a inauguré, au village de Westerhom, dans le Kent, la statue du général James Wolfe, qui conquit Québec et une grande partie du Canada sur les troupes françaises.

—Un fort sentiment d'hostilité contre les Etats-Unis a été soulevé dans l'Amérique du sud par l'envoi des soldats de l'Union sur la frontière mexicaine. Les journaux de Buenos-Ayres et de Rio de Janeiro se font remarquer par le ton acerbe de leurs articles. Ils accusent le gouvernement des Etats-Unis de vouloir absorber le continent américain tout entier.

—L'itinéraire du grand circuit d'aviation européen organisé par le "Matin" a été modifié de façon à ne pas comprendre l'Allemagne dans les pays traversés. Cette modification est due à une manifestation du chauvinisme français qui ne veut pas que l'Allemagne bénéficie des efforts des aviateurs français. Il faut également y voir le résultat de la campagne acharnée menée par la presse allemande contre la Légion étrangère de France.

—Un monument sera élevé à l'aviateur Moisan à l'endroit même où il trouva la mort l'an dernier à quelques milles de la Nouvelle-Orléans.

—La révolution continue au Mexique et le conseil des minis tres de Mexico vient de voter d'urgence une somme de $2,500,000 pour continuer la campagne contre les bandes révolutionnaires.

—Les Parisiens ont vu avec surprise s'abattre sur leur ville une violente tempête de neige au début de la semaine. —Le contraste du blanc et du vert—car certains marronniers ont déjà revêtu leur feuillage—donnent à la capitale un aspect inaccoutumé. Le froid qui sévit et la neige qui tombe dans toute la contrée ont causé beaucoup de dégâts aux légumes, aux fruits et aux fleurs.

Dépêches Télégraphiques

LES DIFFERENTS OUVRIERS

Lethbridge, 12. —M. W. A. Buchanan, M. P. P., a suggéré, dans un discours, au banquet annuel du Board of Trade, que l'une des choses nécessaires dans notre pays, c'est la nomination d'une commission permanente chargée de régler les disputes ouvrières. Cette nomination éviterait une grande perte de temps et d'argent.

M. BORDEN DANS L'OUEST.

Toronto, 10.—M. R. L. Borden, chef de l'opposition aux Communes, a choisi les mois de juillet et d'août pour faire sa tournée dans l'Ouest canadien. Cela, naturellement, si la session est prorogée vers la fin de juin. Le chef de l'opposition a l'intention de parcourir tout l'Ouest, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Anglaise.

C'ETAIT UN EX-R.N.W.M.P.!

Calgary, 12.—Le général de l'armée révolutionnaire mexicaine, Stanley Williams, qui vient d'être tué dans un sanglant combat à Mexicali, était un ex-membre de la Police Montée royale du Nord Ouest.

Il avait été stationné pendant plusieurs années à Calgary.

12 M[illegible]S DE TROTTOIRS.

Saskatoon, 12.—La municipalité de Saskatoon vient de donner un contrat pour la construction de trottoirs en bitume d'une longueur totale de 12 milles. Ces trottoirs couvrent toute l'étendue de la ville et devront être terminés le 1er octobre.

LA PROPRIETE DANS L'OUEST.

Calgary, 12.—MM. Raby et Laurandeau, de la Cie Calgary Wine & Spirit viennent d'acheter pour $75,000 une propriété située dans la Huitième avenue. Il y a deux ans la même propriété avait été vendue pour $37,000.

LA CULTURE DU LIN DANS L'OUEST.

Calgary, 12.— L'établissement d'une manufacture d'huile de lin à Medicine Hat semble avoir une répercussion énorme sur la culture du lin dans l'Ouest. Les marchands de graine de lin de Calgary déclarent que jamais encore ils ne s'étaient trouvés en présence de commandes aussi fortes. La semence de lin est montée de $1.50 le minot à $3.75, et l'on ne croit pas que la quantité disponible pourra suffire à la demande. La culture du lin semble devoir devenir à bref délai l'une des sources de richesse les plus importantes de l'Ouest.

MORT DU SENATEUR FORGET.

Nice, 7.—Le sénateur canadien Forget, oncle du financier montréalais bien connu, est mort ici, aujourd'hui, après une longue maladie.

DE CALGARY EN COLOMBIE.

Calgary 12.—Une dépêche d'Ottawa annonce qu'un comité vient d'être constitué dans le but d'établir une route pour automobiles, reliant Calgary à la Colombie Britannique, à travers le parc national de Banff.

ON DOUBLE LES TRAINS.

Montréal, 12.—En présence de l'affluence considérable des immigrants qui arrivent d'Europe, depuis trois jours, tous les trains réguliers du C. P. R. qui partent pour l'Ouest ont été doublés. Le C. P. R. et les autres Cie de chemins de fer ont également formé de nombreux trains spéciaux.

LE MEURTRE DE STETTLER.

Stettler, 11.—Le procès d'Alex Loderberg, accusé de meurtre du fermier Lennox, a commencé aujourd'hui au tribunal de Stettler devant une salle comble.

Soderberg semble plein de confiance et la majorité du public croit à la libération prochaine du prévenu en dépit des charges accablantes qui pèsent sur lui.

LES EFFETS DE LA GUERRE

ET LA POPULATION DE LA FRANCE.

San Francisco, 11 avril.—Le Baron d'Estournelle de Constant, le diplomate français, apôtre de la paix internationale, a donné hier ici, une conférence sur "La Campagne de Russie." C'est un coup d'oeil rétrospectif qui contient une leçon pour les gouvernements partisans des armements à outrance.

Voici, en substance, ce qu'a dit l'orateur:

"Les gouvernements ont singulièrement abusé de l'ignorance des peuples en cachant aux yeux de l'opinion publique, les conséquences désastreuses de leurs guerres.

J'ai travaillé longtemps en vain, pour me rendre compte des pertes en hommes que coûtèrent à la France les guerres de la Révolution et du Premier Empire.

Les chiffres varient de deux à cinq millions. Prenons le chiffre minimum et multiplions le par le nombre des générations qui se sont succédées depuis lors. Nous arrivons à ce résultat déjà effrayant que la population de la France a été réduite de 20,000,000 d'âmes dans le cours du siècle dernier.

Sans ces guerres, notre pays compterait aujourd'hui soixante millions d'habitants au lieu de quarante et la race serait aussi plus forte, physiquement parlant, car, sans tenir compte des effets de l'alcool, intimement liés à la question, la France sacrifiait dans les combats l'élite de ses enfants et se privait ainsi des éléments les plus propres à perpétuer l'espèce.

Mais il n'y a pas que cela; il nous faut aussi tenir compte des occasions de colonisation que la France a perdues dans le monde entier et, particulièrement, en Amérique.

Il ne faut pas croire, comme certains se l'imaginent, que le courage et l'héroïsme déployés pendant un quart de siècle de guerres a été développé par ces guerres mêmes.

Ces qualités existaient déjà dans le peuple et n'attendaient qu'une occasion pour se manifester en France ou à l'étranger, dans des entreprises déjà commencées.

Malgré que, après la guerre de sept ans, on eut abandonné le travail accompli par Cartier, Champlain et LaSalle et plus tard, par Lafayette et Rochambeau, il n'en est pas moins vrai dans un autre ordre d'idée, que ce furent là des graines d'une moisson abondante que les Français, en dépit de tous les obstacles, auraient pu récolter.

Votre pays était ouvert à nos entreprises et nos navires auraient trouvé dans vos ports un refuge et une protection.

Notre influence et notre langue pouvaient s'étendre dans toutes les directions.

Au lieu de cela, au lieu de vivifier le Nouveau-Monde avec du sang français, nous en avons arrosé les champs de bataille de l'Europe."

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 14

"L'or! il savait où en trouver. Elle était pleine d'or cette demeure du docteur Brissey, que tous accusent d'une sordide avarice qui n'était peut-être qu'une sage économie.

"Ici, messieurs les jurés, les événements sont si éloquents par eux-mêmes, nous touchons tellement l'évidence du doigt, que je vous demande presque pardon d'insister. Vous avez en effet sous les yeux le plan de l'habitation qui fut le théâtre du crime. Vous connaissez les habitudes du docteur Brissey. Marianne, la servante, a fait la couverture comme d'habitude à huit heures et demie et a regagné sa chambre placée sur le derrière de ce corps de logis. Une fois le soir venu et la porte fermée, le docteur, vous le savez, n'ouvrait à personne. La serrure du reste ne présente aucune trace d'effraction.

"L'hypothèse d'un étranger s'introduisant par le jardin se soutient-elle davantage? Non, messieurs, et votre bon sens en a déjà fait justice.

"Pour parvenir jusqu'à la chambre du docteur, il eût fallu franchir un mur très haut et escalader une fenêtre élevée de quelques mètres au-dessus du sol, c'est-à-dire mettre sur ses gardes avant d'arriver en sa présence un homme que tous les témoins nous dépeignent comme doué d'une force athlétique et donner en outre l'éveil à tout le village qui n'était point encore endormi à ce moment.

"Mais j'ai tort d'insister sur toutes ces impossibilités, de relever ces invraisemblances. Sortons de ce qui est confus, inadmissible et vague, pour nous placer sur un terrain où tout, malheureusement, est réel.

"Nous pouvons reconstituer la scène telle qu'elle a eu lieu. Le 1er mai, probablement vers neuf heures, quelqu'un frappait à la porte du docteur Brissey et cette porte que le docteur n'ouvrait jamais devant un étranger s'ouvrit quand le nocturne visiteur eut dit son nom.—Qui est là? demanda le docteur.—Votre neveu, le fils de votre frère. Et le docteur, oubliant de passagères divisions, laissa sans défiance un parent franchir le seuil interdit à tous.

"L'entrevue, messieurs, vous la voyez d'ici. L'oncle, comme c'était son droit, et j'ajouterai son devoir, réprimande et flétrit... Tandis qu'on lui présente ces papiers marqués de l'image de la loi qui racontent la ruine, il demande qui a causé cette ruine. Avec ce tempérament fougeux qui s'est manifesté de si bonne heure, l'accusé ne sait point écouter ces reproches, il se jette sur son oncle, il le prend à la gorge et le jette râlant à ses pieds?... Voilà, messieurs, ce..."

En ce moment, un éclair plus éclatant que les autres illumina la salle d'audience. Un coup de tonnerre retentit et presque en même temps un remue-ménage formidable se produisit dans l'auditoire.

Bondissant, se glissant, écartant tout, le *Muet* s'était élancé devant le procureur du roi; il avait fait sans le toucher le geste de l'étrangler; puis arrachant de sa gorge des mots rauques, mais distincts, des mots qui dans cette bouche avaient des sonorités inouïes, il avait dit:

—Moi, moi, j'ai tué le vieux... Monsieur Pierre innocent..."

Puis, s'arrêtant, il montrait ses mains, ses mains énormes, ses mains terribles. Il étreignait en l'air une gorge invisible, et ces mains, vues ainsi, criaient encore plus haut son crime qu'il ne l'avait crié lui-même.

La plume est impuissante à traduire l'émotion qui prend les assemblées en certains moments,—émotion irrésistible, inanalysable, instantanée. A la minute même où le *Muet* venait de proférer ces sons qui étaient des paroles, une rumeur immense courait à travers la foule du dehors...

—Le *Muet a* parlé! Le *Muet* a parlé!" répétaient des milliers de voix d'un bout à l'autre de la ville. L'événement était su à une lieue de là avant d'être compris dans la salle d'audience...

Ce fait prodigieux avait en effet produit chez les assistants la stupeur que produit la foudre à celui aux pieds duquel elle vient tomber. M. Maisonneuve, très maître de lui, avait requis l'arrestation immédiate de Fafernou et déclaré ensuite que l'audience était suspendue.

Il eût été effectivement malaisé de continuer les débats immédiatement. La salle reproduisait l'aspect de la place. Parlant tous à la fois, non pour se faire entendre de leurs voisins, mais en quelque façon pour se raconter à eux-mêmes leurs impressions, tous les assistants étaient debout. On cherchait du regard Pierre Brissey, et sur ce visage, si impressionnable jadis, on n'apercevait nulle émotion. Il semblait que la sérénité lui vint à mesure que les événements auxquels il se trouvait mêlé devenaient d'un dramatisme plus intense.

Mme Brissey s'était jetée à bas de son fauteuil, et se tournant vers le Christ placé devant le tribunal, elle était restée cinq minutes à genoux, sanglotant et priant à la fois...

A la reprise de l'audience, le président annonça que l'affaire était remise à une autre session pour supplément d'instruction.

M. Bonneuil, l'avocat de Pierre Brissey, se leva alors et demanda la mise en liberté provisoire de son client.

Fut-il fait droit à sa requête? On ne l'a jamais su; tant il était difficile de se reconnaître au milieu du vacarme étourdissant de la salle. Les jeunes gens du dehors, renversant tout dans l'élan qui les entraînait, avaient pénétré dans le Palais de Justice et, par une poussée irrésistible, sans être brutale, ils étaient arrivés jusqu'à Pierre, ils l'avaient saisi dans leurs bras vigoureux et se le passaient de main en main...

Nul à vrai dire ne leur opposait de résistance bien sérieuse. On sentait que du canon n'eût rien produit sur ces masses humaines surexcitées, et d'ailleurs l'agitation qui était dans l'air faisait considérer comme tout simples les actes les plus extraordinaires.

Pierre traversa, porté sur les épaules de ses amis, la place qu'il avait traversé en prisonnier quelques heures auparavant. Des branches coupées, des bouquets portés au bout d'un bâton, donnaient au cortège les apparences d'une fête.

—Nous l'avons! nous l'avons! criaient les gars en emplissant de tumulte, sur leur passage, les villages qu'ils parcouraient. Les mères, épouvantées, croyaient qu'ils avaient délivré Pierre de force après une lutte acharnée, et s'imaginaient déjà voir la maréchaussée aux trousses des ravisseurs. Elles étaient plus étonnées encore lorsqu'on leur racontait les véridiques épisodes qui avaient rempli cette journée et comment tout à coup Fafernou le *Muet* avait parlé...

XIII

Les circonstances presque incroyables dans lesquelles Fafernou avait recouvré la parole, préoccupèrent vivement, à cette époque, l'attention des savants, et il suffit de parcourir les journaux de médecine et les recueils spéciaux du temps pour se rendre compte de l'émotion que le phénomène souleva dans le monde scientifique.

Il va sans dire que l'on profita de l'occasion pour rappeler la théorie d'Aristote et de Galien, qui prétendent que notre appareil vocal est un instrument à vent comme la flûte; la doctrine de Fabricius d'Acquipendente, qui en fait un instrument à corde; le système de Dodart, qui a fait du larynx un instrument à vent du genre des cors et non du genre des flûtes; enfin, l'opinion des physiologistes de notre siècle qui ont voulu voir dans le larynx un instrument à vent à anche...

Le cas de Fafernou, quoique très rare dans les annales de la science, n'était point cependant complètement inconnu. Tulpius (*Obs. méd*, liv. I, obs. 4) examina, en Hollande, un jeune homme, nommé Jean, auquel les Musulmans avaient arraché la langue sur son refus d'abjurer la religion chrétienne. Après avoir été muet pendant trois ans, il fut tout à coup frappé, par hasard, de la vive lumière d'un éclair au milieu d'une nuit d'orage, sentit un grand mouvement dans les muscles de la langue et recouvra à l'instant même la faculté de parler. La guérison subite de Fafernou se présentait dans des conditions infiniment plus simples. Il avait pu être guéri de la paralysie de la langue par l'électricité, comme d'autres sont guéris de l'épilepsie par quelque frayeur soudaine, et le mal qui était venu par une émotion violente disparaissait à la suite d'une émotion d'une violence égale.

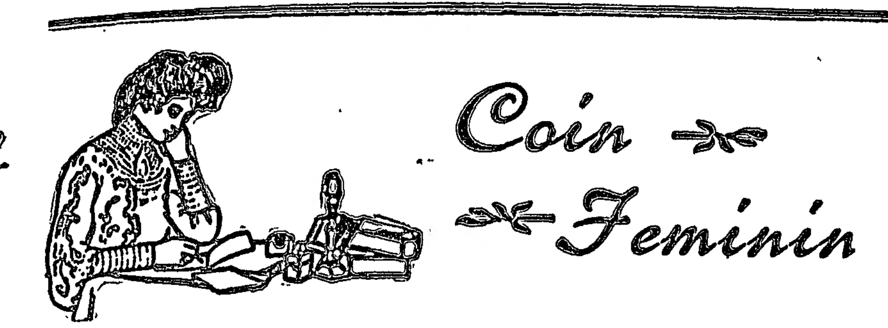
Ce qui semblait inexplicable, c'était non qu'il eût pu retrouver la faculté de parler, mais qu'il eut pu trouver tout à coup les mots pour exprimer sa pensée. Le fait de parler, en effet, comporte une série de mouvements complexes et précis. La parole n'est point une simple action mécanique, l'émission d'un son vocal tel qu'il s'échappe du larynx: elle est une opération de l'esprit exprimant certaines idées ou certains objets par certains sons convenus. Il y a deux actes, si vous l'aimez mieux, dans la parole: l'acte matériel, qui n'est que le cri de l'animal un peu nuancé; l'acte intellectuel qui fait de certains sons le signe d'une idée, la représentation d'un objet.

L'admirable méthode de Rodriguez Pereire qui produit de si merveilleux résultats à l'école de l'avenue de Villiers, où l'on apprend progressivement aux muets non plus seulement à s'entretenir entre eux par des signes, mais à se servir de la parole, à formuler des réponses distinctes à des interrogations précises, était alors complètement oubliée après avoir excité l'enthousiasme au XVIIIe siècle.

Aussi le problème que venait de poser aux savants l'incident d'un procès criminel préoccupait-il, par des côtés différents, les membres de la commission médicale qui venait d'être nommée et le magistrat chargé d'instruire à nouveau cette cause singulière. La Science voulait savoir comment le *Muet* avait parlé, la Justice voulait qu'il parlât encore...

Chose surprenante, en effet! Fafernou était retombé dans un mutisme presque absolu. Il n'avait pas l'air de se soucier d'user de ce don qu'il avait si brusquement reconquis. Lui, si intelligent d'ordinaire, était gêné, on l'aurait cru, par cette faculté nouvelle. Dès qu'il voulait parler, il semblait revenu à l'enfance et paraissait ne pas avoir augmenté le petit nombre des notions qu'il possédait alors. Il ne savait même plus se servir de ce langage des gestes qu'il parlais jadis si éloquemment. La prison, d'ailleurs, tuait cet être habitué à vivre en plein air.

A Suivre.



CHRONIQUE

PAQUES.

(Impressions relevées dans un vieux cahier).

Ce que Pâques évoque en nous Pâques... L'âme enfantine, demi-païenne, qui s'éveille aux grandioses manifestations des orgues émouvantes.

...Un profil encadré de cheveux blancs, que la grande fête chrétienne de famille rapproche des têtes brunes et blondes.

...La menue pièce d'argent que l'on serre précieusement dans l menotte moite: premières sensations troublées du tien et du mien.

...La robe trop légère pour Pâque hâtive. Le frisson déguisé sous une moue jolie de fillette grandissante.

...La ferveur ardente qui exalte l'âme aux approches de la Première Communion. Tout l'être prostré sous le souffle puissant des Alléluias.

...Le sentiment confus d'une dignité qui fait résister, après quels soupirs! aux flons-flons des chevaux de bois de la fête foraine.

...La fête triste, endeuillée. Les yeux s'obstinant aux vides de la table.

...Les bagues éphémères que l'on tresse en fleurs de lilas. L'odeur verte des feuilles nouvelles. Les premières violettes épinglées à l'écharpe.

...La démarche aisée, légère, que donne la certitude d'une robe qui "tombe" bien.

...Le bon vieux mendiant du porche à qui l'on donne deux sous, et que l'on embrasserait tant on est heureuse de se sentir meilleure!

...La belle fête gâtée par une couturière qui manque de parole.

...L'espérance nouvelle qui ressuscite l'énergie lassée.

... ...

Et toutes les Pâques tristes ou joyeuses; les Pâques célébrées, suivant l'admirable poésie de la liturgie, avec les azymes de la sincérité et de la vérité.

MAGALI.

15 avril, 1911.

La voix du reve

Etre l'ami rêvé par son coeur solitaire
L'ami si féminin, si pieux, si vibrant ,
L'être devant lequel fléchit tout le mystère,
L'ami qui collabore et l'ami qui comprend;

Faire de deux cerveaux une pensée unique,
Créer une harmonie avec deux désespoirs,
S'aimer éperdument jusqu'au coeur des Devoirs,
Draper d'un souffle vrai deux rêves chimériques...

... ...
...Nous irions à pas lents, —pensifs, silencieux,
Vers l'hymen surhumain, les blanches épousailles,
Et je lirais l'Unique offrande dans tes yeux.
Tes yeux couleur de nuit qui rêve, et qui défaille....

...Le bonheur flamberait dans l'éclair des prunelles,
Ce serait la jeunesse et ce serait l'Amour,
La douceur du Baiser, l'Union Eternelle...
(Les chansons grises) ANDRE TISSEREL,

PETIT COURRIER

Morose.—Il faut chasser cet ennui bien vite, et changer ce pseudo, qui ne sera plus d'actualité. Puisque votre aide n'est pas nécessaire à la maison, cherchez une occupation, efforcez-vous d'employer utilement une imagination qui bat trop souvent la campagne .Vous pouvez offrir vos services à l'oeuvre que vous citez. Se rendre utile, c'est tout. Et c'est pourquoi, je vous demande constamment de me laisser vous aider à redevenir jeune et très gaie.

L'accueil vous plaît-il, vilaine Morose?

Violette.—Je ne crois pas qu'il soit temps, pour nous, de nous préoccuper de cette mode. Se coiffer à l'air de son visage est d'un art très simple; je ne peux vous conseiller, ne sachant même pas la couleur de vos cheveux.

Revenez, cela m'amuse de vous entendre babiller de frivolités. Est-ce indiscret de vous demander si vous habitez l'Ouest depuis longtemps?

Bretonne.—Toujours la bienvenue. Vous avez un charmant caractère, je suis heureuse de le constater. L'insertion aurait pu vous attirer des ennemis—et vous n'étiez pas très, très juste, vous savez.

Si je connais! Le Canada est un grand village! Partagez les bonnes amitiés et remerciez pour moi, je vous prie, du bon souvenir gardé.

Daisy.—On cueillera, ici, le remerciement sincère et délicat d'une petite "maman qui aime".

Motte noire.— Toutes les amies que vous comptez au Coin, seront heureuses d'apprendre votre prochain mariage. A leurs voeux de bonheur, permettez que je joigne les miens, très sincères.

Si l'on vous permet de le faire, vous reviendrez et ce sera toute joie pour nous.

Près du Foyer.—Votre souvenir me touche infiniment. Ne cessez d'espérer et gardez jusqu'à la fin votre belle vaillance.

Petite fée informe "Midine" qu'elle pourra lui fournir la parure blouse en dentelle d'Irlande au prix indiqué. Midine veut-elle donner son adresse pour envoi direct?

Jeannette.—Je vous retrouve avec tout le plaisir. Donnez-moi des nouvelles de votre jumelle. Nous étions, c'est vrai, de très grandes amies—ne le redeviendrons nous pas?

Ne vous inquiettez pas de la santé, qui attend les beaux jours pour redevenir robuste.

Délia.—Vernissez avec une préparation que vous trouverez chez un droguiste. Le résultat ne sera pas très joli; mais, c'est le seul moyen de rafraîchir cette paille.

Je vous donnerai la recette dans un prochain numéro. Toutes à votre disposition.

Rayon bleu.—Saura-t-il glisser jusqu'à vous, tiède et discret? Votre sollicitude de soeur, toute votre délicatesse, ne sauraient se payer avec des mots. Il faut, cependant que je vous dise: merci.

MAGALI.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

Le dernier numéro de l'*Everybody's Magazine* contient un chapitre intéressant. C'est celui où Frederick Townsent Martin étudie les moeurs des millionnaires américains et raconte comment ces Crésus tuent le temps, élèvent leurs enfants et dépensent leurs millions.

Quel américain n'a pas lu le compte-rendu de ce dîner qui eut lieu dans une station balnéaire de la côte, à l'étage supérieur d'une maison, et où tous les convives, en costume d'équitation, dînèrent à cheval, ayant chacun à côté d'eux, supportée par la selle de leur cheval, une petite table sur laquelle on leur servait les mets les plus fins. Certains pensent que ce festin coûta la petite somme de $40,000.

Une autre fois, ce furent des chiens en compagnie et à côté desquels leurs maîtres et maîtresses firent un repas qui coûta les yeux de la tête et dont les journaux se moquèrent à qui mieux mieux!

M. Martin donne d'autres exemples qui ne sont pas moins suggestifs, parmi lesquels nous trouvons ce qui suit:

Un dîner de 16 couverts fut servi, où tout le service était en or (couteaux, fourchettes, cuillères, assiettes, *etc.)*, et coûtait $240 par tête!

Ne sachant que faire de son argent, un original se paya une lorgnette de théâtre en or massif, sur le sommet de laquelle était une lyre de diamants et de saphirs. Le tout revint au prix de $75,000: on peut acheter une lorgnette de qualité identique pourc la somme de $20.00.

Un habitant du Nebraska, à l'esprit moins inventif, se fit faire un chapeau dont des billets de banque fournirent la matière première. Cette coiffure a l'air d'un chapeau blanc ordinaire et coûta la bagatelle de $20,000.

Un autre millionnaire, ne sachant quel nouveau cadeau offrir à la dame de ses rêves, lui envoya un éventail qu'il avait fait peindre par des peintres de grand talent et qu'il avait payé $7,000.

Un repas de millionnaires tirait à sa fin, tout avait été somptueux, mais rien d'extraordinaire ne s'était encore passé, et on attendait avec impatience, se demandant quel serait le clou de la soirée; cette attente ne fut pas rompue car bientôt eut lieu l'événement sensationnel, qui fut trouvé exquis d'ingéniosité et d'originalité: on distribua des cigarettes dont le papier de chacune avait été remplacé par un billet de $100, portant en lettres d'or le monogramme de l'homme de bon goût qui donnait le festin!

Un original s'est commandé une pierre tombale à laquelle les statuaires doivent travailler jusqu'à sa mort; il y a déjà cinq ans que cela dure et qu'il paye chaque année une somme de $15,000 pour cette petite fantaisie.

Un savant italien raconte avoir connu une riche américaine qui portait un collier de $600,000; quand lui naquit un fils, on entoura ce dernier de quatre nurses et de quatre médecins très en renom, qui, quatre fois par jour, examinaient minutieusement le bébé et faisaient afficher des bulletins informant les reporters de la santé du jeune millionnaire, qui, du reste, se portait à merveille! Le berceau seul coûtait environ $10,000.

Ce rapide aperçu des dépenses de l'aristocratie financière américaine serait bien incomplet sans quelques notes supplémentaires donnant une idée de ce que peut coûter l'éducation de ses enfants. On n'a, hélas, que très peu de renseignements sur ce point, et les seuls chiffres sérieux sur lesquels on puisse se baser sont ceux qui sont donnés quand, après la mort d'un ou de deux parents, demande est faite au tribunal ou aux exécuteurs testamentaires de fixer ou d'augmenter la somme qui pourra être distraite des revenus de la succession pour payer les frais de l'éducation de l'enfant.

C'est ainsi que nous savons par sa mère qu'il faut au moins $20,000 par an pour Miss Marie-Louise Elkins, de Philadelphie, âgée de dix-huit ans. Jugez-en plutôt par le détail des dépenses courantes:

Femme de chambre: $100 par mois—leçons de musique, $48 par mois—chambres à l'hôtel: $620 par mois—auto, chauffeur et chevaux: $3,000—robes, chaque année: $5,000—voyages et frais de vacances:$10,000— bals, dîners, etc....: $3,000 à $5,000.

Mme Adolphe Ladenburg, dont le mari mourut quand leur fille était en bas âge, a déclaré au tribunal qu'il fallait plus de $20,000 pour élever convenablement celle-ci, âgée maintenant de 16 ans; le juge n'accorda que $8,000.

Les tribunaux de New-York eurent à décider dernièrement si $25,000 par an sont suffisants pour élever un garçon de dix ans, le jeune Hunt Tilford Dickinson; ils n'en accordèrent que $8,000.

Pauvre Miss Ladenburg, pauvre petit Tilford Dickinson!

MARCHE D'EDMONTON.

Foin de marais,	$9 à $12
Foin de côteau	$12 à $14
Mil	$18 à $22
Blé, No. 1,	75c.
Blé, No. 2,	72c.
Blé, No. 3,	70c.
Blé, No. 4,	65c.
Avoine	34c.
Orge	42c.
Oeufs	15c.
Beurre (crémerie)	25c.

ON DEMANDE—une institutrice ou un instituteur, immédiatement, possédant diplôme pour enseigner en Alberta, ou à défaut d'un tel diplôme pouvant fournir un permis temporaire du département. Devra être de religion catholique romaine. Connaissance parfaite de l'anglais exigée. S'adresser à la

Commission Scolaire
de Duvernay, Alta.



AVIS PUBLIC

A l'expiration de 30 Jours à compter de la date de cet avis, c'est-à-dire le 27 avril et les jours suivants, les quarts de sections enregistrables des townships ci-après pourront être pris par les premiers demandeurs.

Townships 63 and 68, R 16, ouest 4 m
" 64 " 65, R 18, " "
" 61, R. 17, ouest 4 m.
Sec. 34, E. 63, R. 1, ouest 4 m.
Sec. 5 9, E. 63, R. 1, ouest 4 m.
S.O. 2 S.E. 6, E, 63, R. 1, O. 4 m.
E. ½ 8 S. ½ 10, E. 63, R. 1, O. 4 m.
O. ½ Sec. 18, E, 63, R. 1, O. 4 m.

Un plan des townships ci-dessus pourra être obtenu sur demande, adressée au Secrétaire du Ministère de l'Intérieur, Ottawa, Canada, en y joignant la somme de 10c.

Daté à Edmonton, dans la Province d'Alberta, ce 27 ème jour de mars, 1911,

K. W. MacKENZIE,
Agent des Terres.



Contrat de malle

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre de poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi 19ème jour de mai 1911 pour le transport des malles de sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans deux fois par semaine, dans chaque sens entre Edmonton et New Lunnon via Elm Park. Ledit service devant commencer à la volonté du Maitre de poste général.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur ce contrat pourront être vus et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de poste d'Edmonton, d'Elm Park, Namao, de Duagh et de New Lunnon, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des bureaux de poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de poste, Edmonton, 7 Avril 1911

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des Bureaux de poste.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents t de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.

LE COURRIER DE L'OUEST, EDMONTON, 13 AVRIL, 1911.

Bienvenue aux nouveaux colons

L'immigration canadienne-française dans l'Ouest promet d'être tout particulièrement considérable cette année.

Ainsi que nos lecteurs ont pu s'en rendre compte par les dépêches publiées dans de précédents numéros, c'est par centaines que déjà nos compatriotes de province de Québec et des Etats-Unis de l'est sont venus augmenter au début de la saison la population de nos centres de colonisation.

Grâce aux efforts de quelques hommes dévoués, —au premier rang desquels il importe de nommer les Rév. Bérubé, Gagné et Ouellette, MM. L. H. Maillet, H. Morin, etc.—, une excellente campagne de propagande en faveur de la colonisation française de l'Ouest a été menée cet hiver dans l'Est, et les résultats déjà acquis montrent à quel point cette campagne sera fructueuse.

Depuis une semaine, divers trains spéciaux ont déversé environ 1,500 compatriotes dans nos paroisses de Saskatchewan et d'Alberta.

Un grand nombre de ces nouveaux colons, —qui tous viennent dans le but de se livrer à l'agriculture—, possèdent des ressources suffisantes pour s'établir immédiatement dans les environs des centres déjà établis et possédant église et écoles. Les autres viennent attirés par l'offre séduisante des terres gratuites et se dirigent en grande partie vers les fertiles régions de St-Paul des Métis et du Lac Froid, où le nombre de nos compatriotes s'accroît avec une rapidité bien de nature à réjouir ceux qui ont formé le projet d'y créer un populeux comté de langue française.

Parfaitement mis au courant des conditions de vie qui prévalent dans cette partie de notre grand pays, nos nouveaux colons arrivent pleins de confiance dans l'avenir et possédant le courage indispensable à qui veux véritablement réussir.

Il nous est une fierté légitime de déclarer que cette immigration canadienne-française, déjà si abondante et qui promet de l'être plus encore au cours des quelques mois prochains, est sans doute la plus désirable, —au sens que l'on attache à ce mot ici—, qui soit pour notre région.

Au point de vue de notre nationalité, il est superflu de faire ressortir les avantages immédiats qui vont découler de la venue de ces recrues nouvelles. Dans la création de nouvelles paroisses, l'établissement de nouveaux arrondissements scolaires, l'influence réconfortante qu'apporte aux cadres anciens l'accroissement numérique des forces, le regain d'activité, qui se manifeste depuis quelques mois dans les cercles canadiens-français des nouvelles provinces, va recevoir un puissant encouragement.

Tous ceux qui ont collaboré à ce renouveau de l'immigration française dans l'Ouest ont droit aux félicitations de quiconque a à coeur l'avenir de notre nationalité dans ces fertiles plaines, et c'est un agréable devoir pour nous de leur présenter ici les vives félicitations du *Courrier de l'Ouest.*

A tous les nouveaux colons qui viennent fonder un foyer dans l'Ouest nous souhaitons une cordiale bienvenue et un complet succès.

Une oeuvre à fonder dans l'Ouest

La décision, prise par la "Société du Parler Français", de Québec, d'organiser pour l'été prochain un premier congrès du parler français en Amérique, a mis en vedette cette association de patriotes canadiens-français dont l'idéal consiste à garder pur de tout anglicisme et à perpétuer, au Canada, le doux parler de ces braves gens qui vinrent un jour sur la rive de l'Amérique du nord, pour y greffer un jeune rameau de la vieille France.

Grâce à la collaboration dévouée de nos amis de la "Canadienne" de Paris, la société du Parler Français a pu, de plus, organiser un grand concours littéraire ouvert à tous ceux qui s'intéressent, dans ce pays, aux Lettres canadiennes.

Il n'est pas enfin jusqu'au gouvernement provincial de Québec qui, entraîné dans cet intéressant mouvement en faveur de la conservation de notre langue au Canada, ne projette de collaborer puissamment à l'oeuvre de la "société" sous la forme d'une subvention annuelle.

En présence de cette émulation de nos compatriotes de la province ancestrale, pour la conservation d'une langue également chère à tous les Canadiens-français en quelque endroit qu'ils se trouvent du vaste Dominion, on est en droit de se demander si le moment n'est pas opportun pour la création, dans un ou deux centres des provinces de Saskatchewan ou d'Alberta, de sections affiliées à la société du Parler Français, de Québec.

Il ne semble pas, après mûr examen de la question, que l'on puisse nier délibérément l'utilité de l'oeuvre que de telles sections accompliraient parmi nos compatriotes de l'Ouest, éloignés par des milliers de milles de tout foyer de culture française.

Si la nécessité d'une société du Parler Français s'impose parmi nous au point que l'on ait reconnu la nécessité de fonder une section à Montréal, en pleine ville française, où l'énormité du chiffre de la population parlant notre langue, la diffusion de la littérature française, les théâtres, etc., assurent une propagation permanente du français, comment nier l'urgence de prendre une initiative semblable dans l'Ouest?...

Sans doute l'on objectera que l'action bienfaisante de la société de Québec peut s'étendre jusqu'à nous; qu'une telle association lutte surtout par la presse et que son influence est diffusée partout où pénètre son Bulletin. On peut admettre cela en théorie; il en va autrement dans le domaine pratique.

Pour preuve nous n'en voulons que le nombre plus que restreint d'exemplaires du Bulletin de Parler Français qui pénètrent dans nos foyers canadiens-français de l'Ouest, encore que l'oeuvre soit connue de la grande majorité de nos compatriotes.

Il faut avoir étudié de près le travail des membres de la société du "Parler Français" pour comprendre combien leur oeuvre est admirable, et à quel point ils ont mérité les encouragements unanimes qu'ils reçoivent, que ce soit ceux de l'illustre Compagnie des Quarante ou ceux d'un simple abonné au Bulletin.

Depuis plusieurs années, les sociétaires, avec une persévérance de Bénédictins, ont travaillé à purger la langue des anglicismes qui compromettaient sa pureté; ils ont mené à travers tout le pays une enquête linguistique approfondie; ils ont affirmé l'utilité de leur tâche en composant un glossaire franco-canadien qui est une des richesses de la langue française.

Sans doute de tels travaux ne seraient pas inscrits au programme de nos sections locales du "Parler Français", et l'oeuvre de ces succursales pour être efficace devrait surtout demeurer dans le domaine pratique.

Si nous envisageons cette oeuvre au seul point de vue scolaire, quels résultats remarquables et immédiats ne pourraient obtenir, par exemple, les institutrices et instituteurs, fidèles adeptes des sections,—car ils le deviendraient tous, nous n'en doutons pas—; quels résultats féconds n'obtiendraient-ils pas, disons-nous, en intéressant leurs élèves au mouvement qui les inciterait à former leur langage en les mettant en garde contre les anglicismes et l'emploi des termes inexacts, et en enrichissant leur vocabulaire de ces mots simples encore qu'ignorés, dont on se montre si prompt à demander l'équivalent à la langue de nos voisins.

Et d'ailleurs l'oeuvre ne serait pas féconde uniquement parmi les enfants; l'intérêt soulevé par les travaux des séances périodiques aurait tôt fait de gagner, pour le plus grand bien de la langue, des adeptes aussi nombreux qu'assidus.

Le discours du Budget

Nous avons annoncé brièvement, la semaine dernière, le magnifique surplus financier déclaré par l'hon. M. Fielding, dans son discours sur le budget prononcé au parlement fédéral.

On nous permettra de revenir un peu plus longuement aujourd'hui sur ce discours qui par plusieurs côtés est l'un des plus typiques de la carrière de l'hon. ministre des Finances.

Prononcé après plus de quatre mois de session ce discours a dû son retard à deux causes, en premier lieu à la maladie qui empêcha l'hon. Fielding d'assister aux séances de début du Parlement, et en second lieu aux pourparlers relatifs au traité canado-américain qui absorbèrent une grande partie du temps de notre ministre des finances.

Après s'être fait si longtemps attendre le discours sur le budget a été des plus bref, il a en effet duré moins de quarante minutes. Ce très court laps de temps a néanmoins été suffisant à M. Fielding pour mettre fort habilement en lumière la façon remarquable dont nos finances nationales ont été administrées au cours de l'année fiscale qui vient de s'écouler.

Avec une fierté bien légitime le ministre a annoncé un surplus de plus de trente millions de dollars; ce qui revient à dire que pendant le dernier exercice financier le revenu ordinaire a donné un excédent de $30,500,000 sur les dépenses ordinaires.

C'est là un résultat budgétaire dont toute nation aurait le droit d'être fière, et lorsque le parti libéral le revendique comme l'un des exemples de la bonne administration du gouvernement, on serait mal venu de lui contester la légitimité de ce titre nouveau à la confiance de la population.

Naturellement l'Opposition a cherché par tous les moyens possibles à diminuer devant l'opinion publique la portée des déclarations de l'hon. Fielding. M. Borden et ses amis nous ont depuis trop longtemps habitués à de petites manoeuvres du genre pour que l'on en prenne souci outre mesure, et ce n'est pas la contestation de quelques sommes inscrites au compte du revenu qui diminuera en quoi que ce soit, dans l'esprit du public, le mérite du ministre des Finances.

Bien plus cette opposition fera que beaucoup chercheront à savoir comment nos finances étaient administrées sous le régime conservateur, et les adeptes de ce parti ne gagneront rien à la mise en lumière de notre situation financière d'il y a quinze ans.

A cet époque, en effet, le revenu du Canada était d'environ cinquante millions, tandis que les dépenses se chiffraient bien audelà. Le déficit était un article invariable du programme du ministre des Finances d'alors, M. G. E. Foster; il fallut l'arrivée au ministère de l'hon. Fielding pour que la situation s'améliore: au point que moins de quinze ans plus tard notre revenu passa de 50 millions à 117 millions et demi; tandis que les dépenses n'augmentaient que dans une faible proportion, amplement légitimée d'ailleurs pour nos progrès constants et le développement de notre pays.

Non seulement depuis 1896 notre revenu a augmenté de façon phénoménal mais encore les taxes diverses payées directement ou indirectement par les consommateurs ont diminué dans de notables proportions.

On voit par ce rapide aperçu de notre situation financière que l'opposition a bien mauvaise grâce de ne point vouloir se joindre au reste de la nation pour reconnaître la parfaite administration de l'hon. Fielding.

Le débat sur le budget a été non moins court que le discours du ministre; il n'a en effet, duré que deux heures, alors qu'à des sessions précédentes il occupait l'attention de nos députés pendant une semaine ou deux.

France toujours!

A un de nos confrères qui lui demandait ce qu'il fallait penser du volume d'impressions canadiennes que Mgr Touchet, évêque d'Orléans, vient de publier sous le titre France toujours!, le Rév. P. Lalande, le religieux canadien bien connu, vient de faire la réponse suivante:

"Oui, je viens de lire "France toujours!". C'est une des plus agréables insomnies que je me sois offertes depuis longtemps, entre Montréal et Boston, dans ce que Mgr Touchet appelle nos "affreux pullmans".

Ces notes de voyage, ces récits, ces courtes études sur le Canada, ces souvenirs du Congrès Eucharistique de Montréal et surtout ces discours, sont d'une lecture parfois émouvante, charmante toujours. Le livre est né en voyage, et je reste sous l'impression que le voyage m'a aidé à le goûter, comme il a aidé son auteur à l'écrire.

Beaucoup de Français qui ne nous connaissent guère vont y trouver des renseignements brefs, précis, suffisants pour leur donner le désir de mieux étudier notre pays.

Mgr Touchet nous a jugés avec son grand coeur fraternel, et ses jugements sont favorables jusqu'à l'optimisme. Ses compatriotes—ceux de l'autre France, qui se donnent parfois la mission de nous émanciper en nous soustrayant à l'influence réactionnaire du clergé catholique, ne l'en remercieront pas. L'auteur n'y a pas compté et il s'en réjouit.

Et c'est un motif de plus pour nous de lui dire un merci cordial.

Tels souvenirs du Congrès qu'il évoque nous font revivre les journées inoubliables de septembre dernier. De les rappeler comme il fait, en des phrases vives et lumineuses, les fixe davantage dans notre mémoire—comme on fixe au mur de sa chambre des gravures et des photographies chères, échangées naguère avec des amis en un jour de fête.

Ceux qui n'ont pas assisté au Congrès s'en dédommageront en lisant "France toujours".

Ceux qui ont eu le bonheur d'en être y trouveront un prolonge ment des joies pieuses qu'ils y ont goûtées et des enthousiasmes vibrants dont leur coeur a palpité. Certaines pages vont redonner à leur âme les ailes qui les enlevaient, aux soirs de Notre-Dame et de la bénédiction du parc Mance, pendant la messe en plein air et devant la multitude frémissante des Jeunes à l'Aréna.

A tous ces souvenirs durables pourtant, le livre de l'Evêque d'Orléans va survivre. C'est plus qu'un livre d'actualité fuyante. A côté de portraits fermement tracés, de crayons vifs et fins, de paysages bien en vue et bien rendus, ce livre renferme des idées et des leçons qui sont de tous les temps.

Aux faits qui passent et qu'il raconte, l'Evêque a mêlé beaucoup de son coeur. Il les a éclairés de rayons qui sont de ceux qui ne s'éteignent pas.

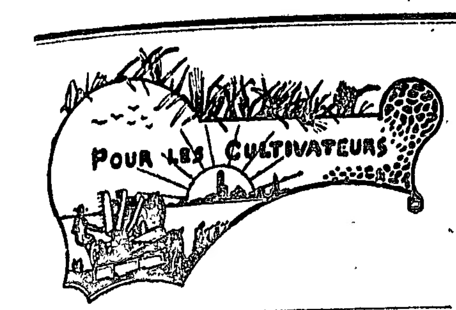
Dans ses discours comme dans ses annotations de voyage, trois grandes affections dominent Mgr Touchet: la France toujours: Jeanne d'Arc, j'allais dire sa Jeanne, qu'il retrouve et nous montre partout, toujours plus admirable, plus exquise et dont il semble écouter la douce inspiration, comme elle-même écoutait ses Voix. Oh! combien il l'aime et combien il sait la faire aimer! Enfin le Canada qu'il admire avec sa population croyante, son grand fleuve dont il a parlé en termes de poète et d'artiste, ses montagnes, ses ciels clairs et les héros de son histoire.

Par là-dessus passe, ainsi que passe sur les moissons ondoyantes une brise chaude d'été, le souffle apostolique dont frémissent toutes ces pages, un souffle d'amour ardent pour l'Eglise et pour le Dieu de l'Eucharistie.

A ceux qui disent que la France est morte—Vrai! ces discours sont trop vieux!—je conseille de lire par-dessus tout la conférence prononcée à la basilique de Québec. Ils apprendront quelle réserve de vie, il fallait à la vieille mère patrie pour résister à l'"assaut" de la Séparation et se livrer depuis ce jour à tant de belles batailles et de fières résistances. La démonstration est éloquente; elle a fait couler les larmes et éclater les applaudissements. Elle est un démenti victorieux aux pessimistes de tous les noms qui croient mettre au tombeau la fille aînée de l'Eglise et lui faire ses funérailles.

Des Etats-Unis, de Niagara, Buffalo, New-York par où il est passé à son retour, l'Evêque d'Orléans ne donne que des notes brèves. Mais elles sont très singnificatives. Elles n'ont rien de l'enthousiasme délirant d'un abbé Klein et d'autres voyageurs d'outre-mer, qui ont tout admiré, tout chanté chez les Américains.

Mgr Touchet est de ceux qu'un peu d'idéal, une belle pensée, un acte de dévouement, une lutte généreuse pour la justice et la vérité émeuvent et passionnent plus que la rencontre d'un roi du "Beef Trust" ou la vue d'un "skyscraper".



CAUSERIE SUR LA FERME

LE PRINTEMPS.

Bientôt la senteur de la terre neuve montera des sillons fraîchement labourés; le doux printemps est à notre porte.

C'est, après les loisirs d'hiver, le retour des rudes travaux agricoles; c'est aussi l'époque à laquelle le fermier doit faire preuve d'une profonde expérience des choses de la terre s'il veut obtenir des résultats satisfaisants à l'automne.

Le succès de la récolte dépend non seulement des conditions climatériques de l'été, mais encore, en grande partie, de la façon de cultiver employée par le fermier.

Il est de toute nécessité que par une collaboration intelligente, l'homme contribue à l'oeuvre merveilleuse de la nature créatrice.

Cette collaboration consiste principalement dans une conformité stricte au programme suivant:

1e. Donner une préparation suffisante au sol; 2e. Ne confier à la terre que de la bonne semence.

Le sol d'un champ, que l'on se propose d'ensemencer, doit être soigneusement disqué et hersé; il est bien évident que, si les tubes du semoir pénètrent les uns trop profondément, entre des mottes de terre compactes, tandis que les autres, —dans le roulis de la machine—, n'atteignent même pas la surface du sol, il est évident, dis-je, que la "levée" du grain s'en ressentira profondément et, par conséquence directe, la récolte.

On ne saurait apporter trop d'attention à la semence que l'on se propose d'employer. Il est banal de dire que la récolte sera bonne ou médiocre, en raison de la semence confiée au sol; tous les cultivateurs connaissent cette vérité qui ne s'emploie point d'ailleurs qu'au sens propre des mots. Mais encore combien peu s'en soucient?

Nulle peine ne devrait être épargnée pour obtenir de la semence absolument indemne de mauvaise graines et ayant atteint sans gel la pleine maturité.

Une excellente précaution peut être prise en arrosant le grain de semence avec une solution de formaline *(à 40%)*. Le blé, l'orge et l'avoine sont des céréales propres à être atteintes par des maladies, mais rien n'est plus facile que de se prémunir contre celles-là en immunisant la semence.

On agira sagement également en n'entreprenant pas de vouloir labourer et semer une étendue trop vaste pour la main-d'oeuvre dont l'on dispose.

Vouloir cultiver trop grand est un penchant commun auxfermiers de l'Ouest; et il arrive trop fréquemment que l'éternelle loi de la qualité sacrifiée à la quantité trouve son application dans les opérations culturales de notre région.

Il importe avant tout, dans nos provinces de l'Ouest, de semer le plus tôt possible. Si l'on s'attarde trop aux labours du printemps en voulant préparer pour les semailles une surface trop grande, on risque de compromettre toute la récolte.

La préparation du sol, le choix de la semence et la précocité des semailles; ce sont là trois points sur lesquels on ne saurait trop attirer l'attention de nos cultivateurs.

C.A.

Lac La Biche

(Suite et fin)

Au commencement de mai 1862 le Rév. P. Maisonneuve partit avec quelques hommes pour la rivière Rouge, à la rencontre de trois soeurs qui venaient s'établir au Lac La Biche. Il y arriva après trente deux journées de marche.

Il repartit de la rivière Rouge le 8 juillet et arriva heureusement à Notre Dame des Victoires le 26 août.

En arrivant les soeurs eurent la consolation de voir que les habitants continuaient à se grouper autour de la mission. Elles purent aussi s'apercevoir, dès le premier jour, que l'ouvrage ne leur ferait pas défaut. Elles se chargèrent de l'entretien de la chapelle, de la cuisine et de l'école. En maintes circonstances même elles aidèrent aux travaux de la ferme. Un an après l'arrivée des soeurs, les Pères heureux de voir que le bon Dieu bénissait ainsileurs premiers essais, avisèrent au moyen de se procurer un peu de pain. A la fin de juin 1863 ils eurent la satisfaction de pouvoir construire un moulin sur un petit cours d'eau à un mille de la mission.

Aussitôt que le moulin à farine fut achevé, la mission et les gens agrandirent leurs champs de blé pour pouvoir faire de la farine qui, à cette époque, devait être amenée de Winnipeg en charrette et était très chère au Lac La Biche .En 1868 le district de Saskatchewan, celui de la rivière aux Anglais et la partie septentrionale du district York était séparés du vicariat de la rivière Rouge et confiés à l'administration religieuse de Mgr Grandin. Deux ans après ces trois districts étaient érigés par le souverain pontife, Pie IX, en diocèse régulier et Mgr Grandin devenait titulaire du siège épiscopal de Saint Albert .La mission de Notre Dame des Victoires du Lac La Biche se trouvait dans ce nouveau diocèse.

Mais comme d'un côté cette mission se trouvait rattachée par un chemin de charrette à la rivière Rouge et par là au monde civilisé et de l'autre le Lac La Biche appartient au bassin du MacKenzie, où il se déverse par une rivière navigable; Mgr Grandin cédait la mission du Lac La Biche à Mgr Faraud, vicaire apostolique d'Athabasca Mackenzie, qui, en 1870 vint lui-même résider à cet endroit. C'est ainsi que ce poste devint non-seulement un établissement religieux pour les gens du pays, mais encore un établissement d'utilité ou plutôt de nécessité publique pour les missions et les gens les plus éloignés de l'extrême Nord.

Monseigneur Faraud était un homme universel; aux qualités qui font un grand évêque il joignait les qualités de mécanicien ès-mérite. Aussitôt après son arrivée au Lac La Biche il adopta au pouvoir du petit moulin à farine un second pouvoir pour une scie circulaire destinée à fournir les planches et matériaux nécessaires pour les nouvelles bâtisses. A part la scie et l'essieu il fabriqua de ses propres mains poulies, charriot, etc., et ce moulin fonctionna à merveille jusqu'en 1896. C'est grâce à ce moulin à scie que les gens du pays et la mission ont pu bâtir plusieurs maisons importantes.

En 1877 le soubassement de la maison des soeurs devenant trop petit pour contenir tout le monde qui assistait à la messe le dimanche, et d'ailleurs les enfants de l'école étant très nombreux, (de 50 à 60), Mgr décida d'ériger une église de 70 par 26 qui lui servirait en même temps de cathédrale.

Déjà à cette époque, les gens semaient du blé et le Rév. P. Grouard (aujourd'hui Mgr Grouard), alors en charge de la mission du Lac La Biche, dans une de ses lettres à ses supérieurs, dit: "L'agriculture est ici l'objet de soins particuliers. Le climat, plus favorable qu'ailleurs, nous permet *de cultiver les céréales et d'obtenir de bonnes récoltes.* Le blé, l'orge, l'avoine, les pommes de terre réussissent très bien. Notre récolte de blé est en moyenne de 300 barils; 100 barils d'orge et de 600 barils de patates. Quant à l'avoine c'est à Monseigneur que nous en devons l'introduction dans notre ferme. Il y a trois ans, Sa Grandeur rencontra quelques épis isolés et les garda précieusement; l'année suivante ces quelques épis devenaient des gerbes et maintenant nous pouvons en ensemencer un vaste champ."

Voilà quels ont été les commencements modestes de la colonie du Lac La Biche. Tout alla en progressant jusqu'en 1889. A cette époque les eaux du Lac La Biche baissant et parconséquent le niveau de la rivière baissant aussi, le transport des provisions devint de plus en plus difficile et l'on changea le dépot des provisions. Au lieu d'envoyer les vivres du nord au Lac La Biche, ils prirent une autre direction. On les envoya à 60 milles plus à l'Ouest du Lac La Biche, sur le bord de la rivière Athabasca, à l'endroit aujourd'hui appelé Athabasca Landing.

Mgr Faraud quitta aussi le Lac La Biche pour aller résider à la "Providence", sur le lac Athabasca. C'est alors que Mgr Grandin reprit cette mission et envoya deux Pères de St-Albert avec plusieurs Frères pour s'occuper de la ferme. Pendant huit ans ils semèrent tous les ans une centaine d'arpents, et il n'y eut pas une seule récolte qui manqua.

En 1897, l'école du Lac La Biche fut érigée en pensionnat indien, c'est-à-dire que le gouvernement devait fournir une certaine somme d'argent pour chaque enfant sauvage; cependant comme presque tous les enfants sauvages venaient du Lac La Selle et que d'un autre côté les bâtisses, existant déjà, tombaient en ruine, le gouvernement décida qu'on bâtirait le pensionnat sur la réserve du Lac La Selle d'où venaient les enfants.

C'est pour cette raison que les soeurs de Charité dites "Soeurs Grises", de Montréal quittèrent le lac La Biche avec les enfants qui fréquentaient l'école pour aller continuer leur oeuvre au Lac La Selle.

En 1905 les Soeurs "Filles de Jésus" de France, voulurent bien venir établir une école du jour et un pensionnat pour les enfants blancs et métis. Leur pensionnat est très bien situé, sur les bords du lac, les enfants s'y trouvent très bien sous le rapport de la santé; les parents, même, ont remarqué que des enfants maladifs se remettaient très vite; la température est plus égale qu'ailleurs à cause du lac. L'eau aussi est excellente.

Il y a trois ans un groupe de Canadiens-Français venant du Michigan s'établirent à l'ouest du lac, et, depuis, plusieurs familles vinrent les rejoindre. L'année dernière 41 familles du Michigan avaient vendu leurs terres pour venir s'établir ici. Lorsqu'ils apprirent que peut-être la ligne du "Great Waterways Railway" ne serait pas construite, ils attendirent et ils ne sont pas encore venus. Il y a aujourd'hui en tout de 60 à 70 familles catholiques.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que de tous ceux de nos colons qui étaient dans le pays depuis plusieurs années, avant leur établissement ici, et qui par conséquent sont plus en état de connaître les avantages d'un endroit, pas un ne s'est en retourné sans prendre un homestead. Parmi ces familles il y en a une dizaine qui viennent de Végreville, quatre de St-Albert et quelques-unes de St-Emile et de Villeneuve.

Les premiers arrivés avaient semé un peu l'année dernière et ils ont eu une récolte extraordinaire. Ils ont tous récolté du grain bon pour la semence. L'avoine et l'orge sont de première qualité.. M. Evangéliste St-Jean, de deux minots de semence d'orge en a récolté 78; M. Mignon Gagnon, qui était arrivé au printemps, de deux minots d'avoine semé dans du "brûlé", a récolté 105 minots. Quant aux pommes de terre, choux de Siam, navets et autres légumes ils en ont eu dix fois plus qu'ils n'en pourront consommer ou vendre. Ils ont nourri leurs animaux aux pommes de terre et choux de Siam presque tout l'hiver. Plusieurs même ont laissé une partie de leurs pommes de terre geler en tas dans le champ, parce qu'ils n'avaient pas assez de place pour les mettre en cave. S'il y avait eu des moyens de communication ils auraient pu en fournir à tout le sud de l'Alberta.

Un de nos visiteurs de ces mois derniers, M. A. Arcand, établi depuis plus de trente ans à St-Albert, ne pouvait s'empêcher d'exprimer son admiration devant un champ de ces tubercules.

Il y a déjà un moulin à battre à Plamondonville, ce qui est d'une très grande commodité pour les colons; de plus nous avons un moulin à scie, qui va fonctionner pendant l'été. Les nouveaux colons auront donc toutes les facilités possibles de construire leur maison.

Le Lac La Biche et les nombreux lacs environnants abondent, nous l'avons dit, en excellent poisson blanc. Tous les hivers un grand nombre de personnes viennent d'ici pour se livrer à la pêche dans un but lucratif. Ce genre de pêche pratiqué par nos colons serait une très grande ressource pour eux car l'hiver il est très facile d'expédier des fortes charges de poissons.

Nous invitons vivement tous ceux qui veulent prendre d'excellentes terres à venir visiter notre région. Avant de se déplacer ils peuvent, s'ils le désirent, demander directement de plus amples renseignement auxRR. PP. Oblats de la mission du Lac La Biche qui se feront un devoir de répondre à toutes les lettres qui leur parviendront. On pourra également écrire à M. Joseph Plamondon, à Plamondonville P. O., Alberta, ou à MM. Minnie et Bélanger, Grandin P. O., Alta.

Nous avons la malle une fois par semaine au Lac La Biche, nous avons également un bureau des Terres, où les colons peuvent faire enregistrer leur homestead; le gouvernement doit établir sous peu une ligne télégraphique.

Je vais aller prochainement visiter les townships 64 ,65 et 66, rangs 12 et 13, où l'on déclare qu'il y a d'excellents terrains agricoles et je vous enverrai un compte-rendu de mon voyage, dans l'espérance que les personnes, en quête d'un endroit où s'établir, pourront y puiser de bons renseignements.

CYP. BONLENC,
O.M.I.

CHRONIQUE LOCALE

REPRESENTATION DE LA PASSION.

Nous rappelons que c'est demain soir, vendredi, qu'aura lieu à la salle des fêtes de l'Ecole Séparée la grande représentation de la Passion, annoncée dans notre dernier numéro.

Une représentation analogue donnée à St-Albert, il y a trois semaines, a remporté un immense succès qui, il n'est pas téméraire de l'affirmer, se renouvelera vendredi soir dans notre ville.

L'organisateur de ces représentations du Drame divin est le R. P. Gaborit, curé de la nouvelle paroisse d'Elm Park, qui a acquis en France une juste réputation dans les villes nombreuses où la Passion a été représentée sous sa direction.

Nous croyons savoir que le R. P. Gaborit, sur les instances du R. P. Jan, curé de Strathcona, organisera également dans cette dernière ville une représentation semblable.

La représentation de demain soir est placée sous le patronage de Mgr Legal; une partie de la recette sera affectée à la construction de la nouvelle église d'Elm Park.

NOS IMMIGRANTS.

M. l'abbé Ouellette, missionnaire colonisateur, était de passage à nos bureaux au début de la semaine. Interrogé sur le voyage du contingent de colons placé sous sa direction, notre visiteur a bien voulu nous faire les intéressantes déclarations suivantes:

"Nous sommes partis 160 de Montréal par un train du G. T. P., que nous avons quitté à Winnipeg pour prendre la ligne du C. N. R. La grande majorité de nos colons se sont arrêtés à Végreville, d'où ils se sont dirigés vers les colonies de St-Paul, Moose Lake Cold Lake, Lac St-Vincent. En viron cinquante cependant m'ont accompagné jusqu'à Edmonton et ils se sont répartis entre les paroisses de Beaumont, St-Albert St-Emile et la colonie de Trochu Valley.

"Parmi les nouveaux venus dans l'Ouest qui composaient notre contingent, il y avait deux prêtres, les Rév. MM. Albert Benoit et Arthur Lajeunesse, et deux médecins, qui viennent s'établir dans la région, les docteurs Sabourin, de l'Hôtel-Dieu de Montréal et Hébert, de St-Paul, l'Isle aux Noix. Je citerai aussi M. Lapierre, de Montréal, qui vient établir son fils dans l'Ouest et qui se dispose à faire d'importants placements avant son retour dans l'Est.

"Tous nos colons sont parfaitement satisfaits du pays, et tous disposent d'un capital suffisant pour s'établir avec des chances certaines de réussite.

"Cette semaine j'ai l'intention de visiter, en compagnie des nouveaux colons, les paroisses du nord; la semaine prochaine nous nous dirigerons du côté de St-Paul des Métis".

M. l'abbé Ouellette nous a déclaré de plus qu'un deuxième contingent de colons, au moins aussi nombreux que le premier, partirait de Montréal à destination de l'Ouest vers la fin d'avril.

M. P. Jullien-Chatel, l'actif directeur-gérant du Garage Mount Royal, de Calgary, était de passage dans notre ville la semaine dernière.

Notre visiteur se propose d'exposer dans notre ville, au mois d'août prochain, deux automobiles Rochet-Schneider, dont l'une d'elles, une magnifique six cylindres, a figuré au dernier salon de l'automobile à Paris et a provoqué une admiration unanime parmi les connaisseurs. M. Jullien-Chatel exposera en même temps des pneumatiques Michelin, importés directement des célèbres usines de Clermont-Ferrand, France.

C'est avec grand plaisir que nous voyons le succès répondre aux efforts de notre compatriote pour implanter dans l'Ouest les machines françaises si hautement estimées dans le monde de l'automobilisme.

M. Jullien-Chatel a constamment trois machines Rochet-Schneider au garage Mount Royal; et la grande maison française, dont notre compatriote est le représentant, se propose d'établir prochainement à Calgary un dépôt central de ses machines pour l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la Colombie Britannique.

M. E. Bruneau, représentant de la Cie Victoria Clothing, de Victoriaville, Qué., est de passage pour affaires dans notre ville.

M. Ernest Béliveau, de Lashburn, est également au nombre de nos visiteurs de la semaine. M. Béliveau est l'hôte de M. et Mme Lachambre pendant son séjour à Edmonton.

Avec le retour des beaux jours, on éprouve le besoin de faire de longues promenades, mais combien ces promenades seront plus agréables, si l'on a la bonne idée de s'arrêter au magasin de tabac de M. McNeil, 243 avenue Jasper ouest, pour acheter un cigare à l'arôme exquis.

Naissance.—M. et Mme Henri Beauchamp font part de la naissance d'une fille.

MENAGE FRANÇAIS—demande place, le mari connait le jardinage et la grande culture, la femme s'emploierait comme femme de chambre. S'adresser au "Courrier de l'Ouest", 654 Deuxième rue, Edmonton.

MM. Wilfrid Adam, Chas. Fournier, Jos. Dery, N. Poirier, O. Poirier et M. Tremblay sont au nombre des nouveaux colons qui nous sont arrivés au début de la semaine. Ces messieurs ont pris les homesteads dans la région du Lac Froid, et ils comptent aller s'y établir prochainement.

FRANÇAISE—*parlant allemand, ayant notions d'anglais, cherche place dans ville ou campagne. Quitterait Europe immédiatement. Faire offre au bureau du "Courrier de l'Ouest."*

FAITS DIVERS

Une dépêche d'Enid, Oklahoma, annonce qu'un millier de nègres de cette ville font actuellement leurs préparatifs de départ pour venir s'établir sur des homesteads au nord d'Edmonton.

L'Alberta semble avoir décidément conquis les fils de Cham.

En quatre jours (samedi, dimanche, lundi et mardi), environ 1,500 immigrants sont arrivés dans notre ville. Il n'est plus possible actuellement de trouver une seule chambre dans nos 24 hôtels.

L'asile provincial d'aliénés, en construction à Ponoka, est en voie d'achèvement et le Dr. Dawson, récemment nommé directeur de cet asile, croit qu'en mai prochain les autorités provinciales pourront réclamer les 150 aliénés qui sont hospitalisés actuellement à Brandon, aux frais de l'Alberta.

Deux tonnes d'asphalte seront amenées prochainement des gisements du Fort McMurray pour être employées dans un essai de bitumage sur l'une des rues d'Edmonton. Cet essai est tenté dans le but de reconnaitre la valeur exacte des gisements d'asphalte du Fort-McMurray.

Il y a plus d'un an que M. J. L. Côté, député d'Athabasca, avait suggéré que l'on fit cette intéressante tentative.

Les travaux pour la construction de nouveaux édifices sont déjà entrepris sur divers points de la ville, et les entrepreneurs, gens pressés, font sauter la terre gelée à la dynamite pour pousser plus activement le creusage des caves.

Le comité chargé de l'organisation de la célébration à Edmonton du jour du Couronnement prépare un important programme de réjouissances publiques pour le 22 juin.

Il y aura le matin, défilé dans les rues de la capitale et service religieux au patinoir Thistle; au cours de l'après-midi un programme varié de sports sera rempli au parc de l'exposition.

Le gouvernement provincial a décidé l'érection d'un édifice de $200,000 au coin des rues May et Howard pour donner asile aux Bureaux des Titres des Terres.

L'emplacement, qui comprend trois lots, a été payé $45,000.

Un prospecteur mexicain, M. A. McCrae, partira au début de la semaine prochaine pour la vallée du McKenzie, sous le cercle polaire, où il a de fortes présomptions de croire à la présence d'or en quantité considérable.

NOTES SPORTIVES.

LA BOXE.

Les amateurs de boxe de notre ville, privés depuis deux ou trois ans de leur spectacle favori, apprendront avec plaisir qu'une intéressante séance de boxe est organisée pour le 21 avril au théâtre Lyceum.

Notre boxeur local, bien connu, Barney Mullen se rencontrera avec Jim William, de Vancouver, dans un combat de dix rondes.

Le jeune pugiliste M. Ryan fera face de son côté à Billy Decourcy dans un match de 10 rondes.

Cette séance de boxe promet d'être tout particulièrement intéressante et les amateurs feront bien de retenir leurs places à l'avance s'ils veulent y assister le soir du 21 avril.

LA MUSIQUE.

M. Henri Gagnon, l'organiste canadien bien connu, viendra donner un concert dans notre ville au mois de juin prochain.

Bien que tout jeune encore, M. Henri Gagnon s'est acquis une réputation mondiale comme organiste: né à Québec, il donna son premier concert, tout enfant, à l'exposition pan-américaine de Buffalo, N.-Y. Notre compatriote a joué plusieurs fois aux célèbres concerts Touche, de Paris, et il tint l'orgue plusieurs fois pour de grandes fêtes religieuses aux églises St-Clotilde et Notre-Dame dans la capitale française.

COURS DES CEREALES.

Winnipeg, 12.—Voici le cours des céréales, au comptant, à la Bourse de Winnipeg:

Blé No. 1	$0 3-4 c.
Blé No. 2	87c.
Blé No. 3	85c.
Blé No. 4	80 1-4 c.
Blé No. 5	75c.
Avoine No. 2	33c.
Avoine No. 3	30c.
Orge No. 2	70c.
Orge No. 4	55c.
Lin No. 1	$2.42

LES NEGRES EN ALBERTA.

Ottawa, 12.—M. Thoburn a attiré l'attention du gouvernement sur le fait que le district de la rivière de la Paix était envahi par des nègres. Il voulait savoir si le gouvernement ne pourrait pas prendre des mesures pour arrêter cette immigration.

L'Hon. M. Oliver a répondu que le gouvernement ne pouvait que se conformer aux lois ratifiées par le parlement. Or, il n'existe actuellement aucune loi pour empêcher les nègres d'immigrer et de s'installer en Canada.

SERVANTES AUX ENCHERES

Salem, Ore., 12—Les servantes sont en grande demande ici, et dernièrement le président de la Chambre de Commerce a donné avis que deux servantes arriveraient sous peu.

En quelques heures il avait quarante demandes pour les deux jeunes filles.

Ne voulant froisser personne, il a averti les gens qui voulaient des servantes de se rendre à un certain lieu qui sera indiqué lors de l'arrivée des deux jeunes filles, et que là les nouvelles arrivées seraient mises à l'enchère. C'est-à-dire que les familles qui offriraient le meilleur salaire obtiendraient la préférence.

NOUVELLES REGIONALES

(Suite de la 1ère page.)

un bureau de Douane pour les importations des Etats-Unis. La chose est aujourd'hui officielle. Ce nouvel office sera organisé en avril et confié à M. A. W. Rosebrough.

J. Kennedy, venant de Leduc, est en train d'organiser à Vermilion un vaste magasin pour la vente de bois.

La briqueterie de Vermilion qui avait interrompu ses opérations depuis un an, va ouvrir à nouveau, ses chantiers. Elle a été achetée par C. L. Freeman pour MM. Boyle, Parlee & Co., d'Edmonton.

Au 1er mai 1911, sera créée à Vermilion une succursale de la Banque Royale du Canada. L'inspecteur régional, M. Whitely, et le gérant d'Edmonton McMillan, étreinte venus cette semaine en ville pour cela.

LA REINE DU MOULIN ROUGE



La direction du théâtre Empire se réserve un succès colossal en mettant à l'affiche pour les 17, 18 et 19 avril, la célèbre comédie musicale intitulée: "The Queen of the Moulin Rouge".

Cette comédie est présentée pour la première fois dans l'Ouest par une excellente troupe composée de 82 artistes, et rien n'a été épargné pour que la mise en scène soit à la hauteur de l'interprétation.

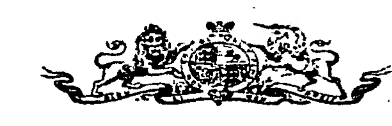
Les différentes scènes de cette délicieuse comédie se déroulent à Paris et ce ne sera pas un des moindres charmes de la soirée que de retrouver, reproduits avec un grand cachet de vérité, maint décors familiers.

L'un des actes de la pièce se déroule, place Pigale, en face le fameux établissement du "RatMort" et vaut à lui seul le spectacle tout entier.

Une autre attraction est la "valse des apaches" qui fit fureur à Bullier.

De gracieux ballets et des effets de lumière électrique inédits complètent cet exceptionnel spectacle que tous voudront voir.

La location ouvre dès cette semaine.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur droit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district peut en acheter un dans certains districts, aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs:—Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

Charbon.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable d'une mine.

W. W. CORY

Député ministre de l'Intérieur.

N.B. La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.